

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A.J DENTAL

23 AV DU HUIT MAI 1945
95200 SARCELLES

SIREN : 910.546.456

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR 70 910546456

MR CAPITAL ONE

SAS au capital de 1000 Euros - SIREN : 904360047

11 RUE LINCOLN, 75008 PARIS 8

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	150		150	150
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	150		150	150
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 534 019		2 534 019	1 584 019
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	15 421		15 421	85 079
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 549 440		2 549 440	1 669 098
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 549 590	0	2 549 590	1 669 248

[Signature]

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	905 330	671 686
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	907 530	673 886
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	35 105	338 439
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 500	4 500
Dettes fiscales et sociales	152 855	152 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 449 600	499 600
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	1 642 060	995 362
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 549 590	1 669 248



A.J DENTAL
SAS, société par actions simplifiée
Au capital de : 2 000,00 €
23 AVENUE DU 8 MAI 1945, 95200 SARCELLES
Siren : 910546456

Procès-verbal de l'assemblée générale

Le 01/06/2026 à 9heures,
Les associés de la société A.J DENTAL se sont réunis au siège social.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par tous les associés, représentants la totalité des parts sociales. Et également le dirigeant de la société.

En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par AKOUN Julien, président de la société.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à l'unanimité.

Ordre du jour

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clôturé le 31/12/2025
- Approbation de ces comptes
- Affectation du résultat

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont présentés, qui font apparaître un bénéfice de 905 330 euros, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

S'agissant d'une société ayant fait le choix d'opter pour le régime des sociétés de personnes (impôt sur le revenu), le résultat de l'exercice, qui s'élève à 905 330 euros est attribué aux associés au prorata de leurs droits dans le capital social.

Cette remontée ne doit pas être considérée comme un dividende et ne donne donc pas lieu à l'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 / L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le dirigeant, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sarcelles

Le 01/06/2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'H. Roum', written in a cursive script.